

Paris, le 24 octobre 2012

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., réuni le 23 octobre 2012 a accueilli favorablement l'annonce relative au financement de Banque PSA Finance par les partenaires bancaires du Groupe et par l'Etat.

Dans ce contexte, il a été décidé, pendant la période de la garantie de l'Etat de ne pas procéder à des distributions de dividendes ou à des rachats d'actions, et de ne pas attribuer aux membres du Directoire d'options de souscription ou d'achat d'actions ni d'actions gratuites.

Par ailleurs, afin de mieux associer les salariés à la gouvernance du Groupe, le Conseil de Surveillance a décidé d'initier le processus de désignation par l'Assemblée Générale d'un représentant des salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a également exprimé son intention de poursuivre activement la dynamique déjà engagée de renouvellement et de féminisation de sa composition, notamment en intégrant une nouvelle personnalité indépendante. Cette personnalité aura vocation à devenir membre du comité stratégique du Conseil de surveillance et membre référent du Conseil de surveillance. Elle jouera un rôle important dans la gouvernance du groupe.

La prochaine assemblée générale sera appelée à se prononcer sur le renouvellement du Conseil de surveillance de Peugeot SA en intégrant des membres indépendants du Conseil de surveillance.